



Rapport annuel de gestion 2021-2022



Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Québec



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois. L'année scolaire 2021-2022 a révélé la force de notre travail d'équipe et a permis, encore une fois, de se réunir autour de nos valeurs dynamique, humaine et innovante. Tous se sont mobilisés pour développer le plein potentiel de chaque élève et répondre aux besoins spécifiques de notre clientèle jeune et adulte. Nous sommes fiers de l'engagement de chacun.

Cette année a encore été marquée par de nombreux défis, notamment en raison de l'évolution de la situation liée à la COVID-19. Le virage numérique et la mobilisation sur les savoirs essentiels se sont poursuivis et la progression de la diplomation et de la qualification sur un parcours de sept ans est encourageante. De plus, la mise en place de pratiques probantes, le travail collaboratif, la formation et l'accompagnement de notre personnel ainsi que l'ajout de ressources ont également été des facteurs déterminants permettant d'améliorer le taux de réussite de nos élèves. Les défis demeurent toutefois grands pour faire évoluer la culture de l'éducation dans notre communauté, réduire les écarts entre les élèves ayant des besoins variés et augmenter le taux de diplomation et de qualification de nos élèves, qui demeure notre grande priorité. Mentionnons que les travaux pour se doter d'un nouveau Plan d'engagement vers la réussite sont en cours.

L'attraction et la rétention de notre personnel demeurent des enjeux importants. Nous devons nous démarquer comme centre de services scolaire pour attirer du personnel dans notre organisation, en leur offrant des conditions facilitantes pour la réalisation de leur travail. Des travaux ont eu lieu pour se doter d'un plan d'action, en collaboration avec le comité attraction et rétention. Nous avons également lancé un programme de relève des directions et directions adjointes d'établissement et un sondage à l'ensemble du personnel. De plus, des groupes de discussion ont été réalisés afin de définir notre marque employeur.

Finalement, nous souhaitons souligner la belle collaboration des membres du personnel, des parents, des membres de la communauté et des partenaires tout au long de l'année pour soutenir la réussite et la persévérance scolaire des élèves jeunes et adultes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de notre rapport annuel 2021-2022!



Marie-Eve Dufour,
présidente du conseil d'administration



Jean-François Pressé,
directeur général



TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	2	3. RÉSULTATS	14
Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) en bref.....	2	Plan d'engagement vers la réussite.....	14
Faits saillants.....	4	Lutte contre l'intimidation et la violence.....	24
Services éducatifs et autres services.....	8	Procédure d'examen des plaintes.....	25
2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	10	4. UTILISATION DES RESSOURCES	26
Conseil d'administration.....	10	Répartition des revenus du Centre de services scolaire.....	26
Autres comités de gouvernance.....	11	Gestion et contrôle des effectifs.....	28
Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration.....	13	Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	28
Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	13	Ressources matérielles et technologiques.....	29
		5. ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL	30
		Annexe 1 - Rapport du protecteur de l'élève	30



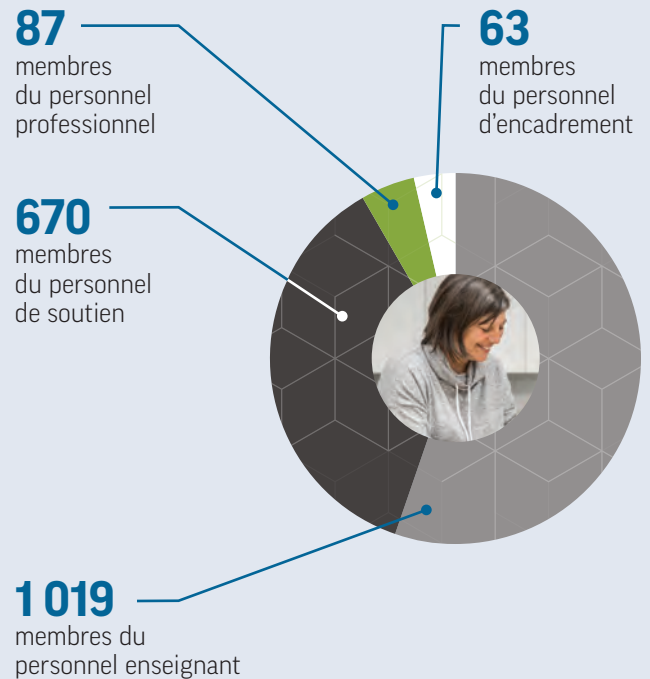
1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) en bref



Un employeur majeur dans la communauté

Plus de 1 800 employés*



*Nombre d'employés du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

UN VASTE TERRITOIRE DANS UNE RÉGION RESSOURCE

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) et de l'ancienne municipalité de Cadillac, devenue aujourd'hui un quartier de la Ville de Rouyn-Noranda. Son territoire s'étend sur une superficie de plus 27 600 km² et sa population représente plus de 43 700 habitants. Mentionnons que 90% de nos écoles primaires et secondaires (15/17) ont un indice de défavorisation élevé (8-9-10).

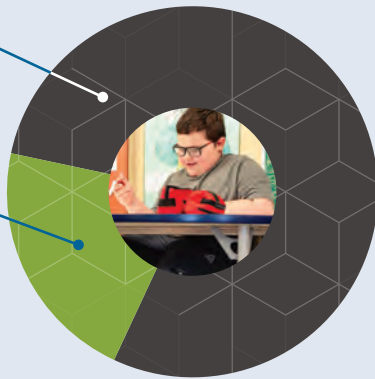
Plus de 6 800 élèves jeunes et adultes

5 425

élèves préscolaire,
primaire et secondaire

1 456

élèves formation
générale des adultes
et formation
professionnelle



19 établissements scolaires

13

écoles primaires

4

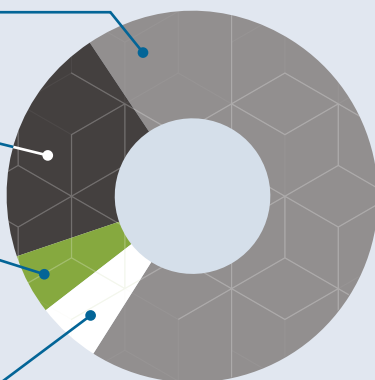
écoles secondaires

1

centre de formation
professionnelle

1

centre de formation
générale des adultes**



Écoles primaires

Clientèle

École Saint-Sauveur	332
École alternative Papillon-d'Or	84
École Charles-René-Lalande	75
École Louis-Querbes	52
École Notre-Dame-de-Fatima	340
École institutionnelle Chanoine-Delisle	
‣ Édifice Chanoine-Delisle	179
‣ Édifice Saint-Paul	97
École intégrée d'Or-et-de-Champs	
‣ Édifice Assomption	75
‣ Édifice Rosaire	284
École Saint-Joseph	376
École Sainte-Lucie	244
École Sainte-Marie	291
École Saint-Isidore	232
École Des Explorateurs	332
École Saint-Philippe	148
École secondaire Le Transit	20

Écoles secondaires

Clientèle

École secondaire Le Transit	511
École secondaire La Concorde	174
École secondaire Le Tremplin	401
Polyvalente Le Carrefour	1 152

Centre de formation générale des adultes

Clientèle

‣ Centre L'Horizon	
‣ Centre La Concorde	792
‣ Centre Le Trait-d'Union	

Centre de formation professionnelle

Clientèle

Centre de formation professionnelle Val-d'Or	664
--	-----

**Services offerts dans les trois secteurs Malartic, Senneterre et Val-d'Or.

Faits saillants

Le Centre de services scolaire souhaite souligner quelques faits marquants de l'année 2021-2022 en lien avec les grands enjeux de notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.

Enjeu 1

L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS

Afin de mettre en place les pratiques pédagogiques probantes et le virage numérique, le Service des ressources éducatives a offert plus de 50 formations et accompagnements aux membres de nos équipes des écoles primaires et secondaires.

- Des formations ont été offertes pour l'enseignement du français, des mathématiques, des sciences, de l'univers social, pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ainsi que pour les milieux défavorisés.
- Le développement des compétences numériques du personnel a également permis de soutenir l'offre d'enseignement à distance, l'utilisation des outils d'Office 365 (Teams) ainsi que l'utilisation de la robotique.
- Il y a eu animation de réseaux pour le personnel en orthopédagogie au primaire, au secondaire et en adaptation scolaire, pour le personnel œuvrant en langage et comportement ainsi que pour les techniciennes en éducation spécialisée.
- En insertion professionnelle, un programme de mentorat et de l'accompagnement du personnel non légalement qualifié (NLQ) en planification, évaluation et jugement professionnel a été implanté.

Enjeu 2

DES MILIEUX INCLUSIFS, SAINS, SÉCURITAIRES, STIMULANTS ET CRÉATIFS, PROPICES À L'APPRENTISSAGE

Des milieux stimulants

- Aménagement de trois classes flexibles dans les locaux du Centre de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Val-d'Or, en collaboration avec Eldorado Gold Québec et le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSAT);



- Réaménagement de la cour de l'école intégrée d'Or-et-de-Champs, édifice Notre-Dame-du-Rosaire, incluant des investissements de plus de 200 000 \$ et le verdissement réalisé grâce à l'entente avec Eldorado Gold Québec.



Des milieux sains et sécuritaires

- Installation des lecteurs de CO₂ dans nos établissements scolaires pour veiller à la qualité de l'air;
- Collaboration avec la santé publique régionale et mise en place de mesures de suivi afin d'assurer la sécurité des élèves et des membres du personnel en fonction de l'évolution de la situation pandémique.

Des milieux créatifs propices à l'apprentissage

- Diverses activités planifiées dans les écoles pour souligner les Journées de la culture;
- Déploiement du programme de concomitance, permettant à des élèves du secondaire de terminer leurs cours de base et de suivre un programme de formation professionnelle;
- Retour en présentiel du grand rassemblement « Rythmes et passion » à la Cité de l'Or, réunissant plus de 400 élèves de 5^e année de toutes nos écoles primaires.



Formation générale des adultes : une diversification de l'offre

- Offre de services diversifiée : entraînement en salle en partenariat avec Cyclotonus, Secourisme, RCR, Cours de dessin, Survie en forêt, Kickboxing, Yoga et Actualisation du potentiel intellectuel;
- Évolution du partenariat avec le Centre de formation professionnelle (cours Engagement vers la réussite (EVR) offerts aux élèves de la formation professionnelle - 1 500 à 2 700 heures);
- Francisation en entreprise (IGA et Résolu);
- Mise en place d'un comité de réflexion sur le développement de la FGA;
- Activités de découvertes des différentes cultures : dégustation de mets, partage d'information, etc.;

- Formations pour le personnel sur la culture autochtone ainsi que sur le stress et l'anxiété;
- Visite du Centre de formation professionnelle Val-d'Or par le personnel.

Formation professionnelle : de nouveaux développements

- Réalisation de projets COUD, permettant l'alternance travail-études rémunérée en forage au diamant, en carrosserie et mécanique automobile;
- Production de capsules vidéo d'information sur les programmes de formation Mécanique automobile et Vente-conseil et représentation;
- Réalisation d'un projet en réalité virtuelle en carrosserie pour l'inspection de véhicules accidentés, grâce à une subvention de 133 000 \$ de la Commission des partenaires du marché du travail;
- Vie étudiante active pour développer le sentiment d'appartenance au Centre et favoriser la persévérance des élèves : sorties au Parc national d'Aigüebelle, à la Forêt récréative de Val-d'Or et kayak à la rivière Bell;
- Formation à distance pour l'attestation d'études professionnelles (AEP) en Soutien administratif au secteur clinique offert par le CFP Val-d'Or pour la région;
- Formation de deux jours offerte aux élèves internationaux pour faciliter leur intégration, coordonnée par Expérience Québec, un regroupement des cinq centres de formation professionnelle de la région;
 - 35 élèves internationaux sont inscrits au Centre de formation professionnelle Val-d'Or en 2021-2022.



Annnonce du projet COUD en forage au diamant par le ministre du Travail Jean Boulet au CFP Val-d'Or.



Visite du ministre de l'Éducation Jean-François Roberge pour lui présenter les enjeux de notre milieu et les développements technologiques mis de l'avant en formation professionnelle.

Enjeu 3

UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

- Inauguration du Complexe sportif Allaire à l'école secondaire La Concorde, un projet de plus de 9,5 M \$ pour la construction d'une piscine. Le projet a été réalisé en partenariat avec la Ville de Senneterre, Transport Allaire, Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi et la MRC de La Vallée-de-l'Or;



Soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves des Premiers Peuples

Le Centre de services scolaire s'est engagé à favoriser la sécurisation des élèves des Premiers Peuples. Pour y arriver, diverses activités de sensibilisation à la culture autochtone ont eu lieu dans les écoles. Ces dernières sont notamment soutenues par l'agente de développement auprès des jeunes autochtones et leur famille ainsi que par les agentes de liaison présentes dans les milieux.

- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (Journée du chandail orange), soulignée par plusieurs écoles;
- Journée de formation et de sensibilisation aux réalités autochtones pour plusieurs membres du personnel;
- Semaine culturelle à l'école secondaire La Concorde, Projet Robes rouges, exposition NIN présentée en collaboration avec plusieurs partenaires.



Ateliers de Culture à l'école : création d'œuvres collectives à l'école Saint-Joseph.



Ateliers de découverte de la culture autochtone, avec l'installation d'un shaputuan, grande tente amérindienne, pour les élèves des écoles alternative Papillon-d'Or et Notre-Dame-de-Fatima. Une activité était aussi ouverte à la communauté en fin de journée.

Nos élèves présents dans la communauté

- Participation des élèves à diverses initiatives de bienveillance et de solidarité dans la communauté – cartes de Noël pour les aînés, paniers de Noël, etc.
- Reconnaissance de la contribution exceptionnelle du personnel des services de garde pendant la pandémie par la remise d'un chandail « Femmes de cœur ».



Des honneurs

24^e DÉFI OSENTREPRENDRE – LAURÉATS LOCAUX



Spectacle de variétés « Vérité Réconciliation », élèves de l'école Saint-Sauveur.



« Jardinage à l'école », élèves de 3^e et 4^e année, école Notre-Dame-de-Fatima.



« Îlots de tri à la cafétéria », élèves de 5^e secondaire, Polyvalente Le Carrefour.



Services éducatifs et autres services

Nos services d'enseignement d'éducation préscolaire

Le programme Passe-Partout et la maternelle 4 ans sont offerts selon différentes modalités dans certaines écoles ciblées. Le programme Passe-Partout est offert dans les écoles selon le nombre d'inscriptions. Ce dernier est en diminution alors qu'il y a une augmentation des élèves inscrits en maternelle 4 ans. La maternelle 4 ans est offerte dans dix écoles, dont deux écoles offrant la maternelle dans une classe multiniveaux pour les 4 et 5 ans. Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans chacune des écoles primaires du territoire.

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont offerts à tous les élèves du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation.

Nos écoles offrent plusieurs services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi qu'une variété de projets et programmes dans divers domaines (sport, musique, art et programme d'éducation intermédiaire). On trouve également une école à projet particulier (école alternative) au primaire.

Des parcours particuliers sont offerts tels que la Formation aux métiers semi-spécialisés (FMS), la Formation préparatoire au travail (FPT), PARI, etc.

La formation générale des adultes

La formation générale des adultes est offerte aux personnes âgées de 16 ans et plus. Différents services de formation sont accessibles :

- > Cours du présecondaire et du secondaire;
- > Préalables à la formation professionnelle (français, mathématiques, anglais, TDG et TENS);
- > Alphabétisation;
- > Francisation;
- > Intégration sociale (IS);
- > Intégration socioprofessionnelle en métiers semi-spécialisés (ISP), plus de 150 métiers disponibles.

La formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les programmes de formation sont les suivants :

- > Mécanique automobile;
- > Carrosserie;
- > Coiffure;
- > Dessin de bâtiment;
- > Dessin industriel;
- > Vente-conseil et représentation;
- > Secrétariat;
- > Conduite de machines de traitement du minerai;
- > Extraction de minerai;
- > Forage au diamant;
- > Forage et dynamitage.

Un programme de concomitance est offert pour permettre à des élèves de terminer leurs cours obligatoires au secondaire tout en débutant leur programme de formation professionnelle.

Services complémentaires

Conformément à la Loi et aux régimes pédagogiques établis par le gouvernement, le Centre de services scolaire offre des services complémentaires aux élèves :

- > Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- > Éducation aux droits et aux responsabilités;
- > Animation sur les plans sportif, culturel et social;
- > Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- > Soutien aux jeunes autochtones et leur famille;
- > Information et orientation scolaires et professionnelles;
- > Psychologie;
- > Psychoéducation;
- > Éducation spécialisée;
- > Ergothérapie;
- > Orthopédagogie;
- > Orthophonie;
- > Santé et services sociaux;
- > Animation spirituelle et engagement communautaire.

Autres services

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre, entre autres :

- > Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) à l'intention des adultes afin de les soutenir dans leur développement de carrière;
- > La démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- > Le Services aux entreprises, qui élabore des formations sur mesure et des programmes de certification, entre autres la Formation modulaire du travailleur minier (FMTM).

Services à la clientèle scolaire

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre également, conformément aux modalités prévues à la Loi sur l'instruction publique, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels que :

- > Des services de garde en milieu scolaire;
- > Des services de surveillance du midi;
- > Des services de restauration;
- > Des services de transport scolaire.



2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Conseil d'administration

Un conseil d'administration engagé

La nouvelle gouvernance des centres de services scolaires a été implantée le 15 octobre 2020. Le conseil d'administration permet de réunir des profils et expertises diversifiés et est composé de cinq parents, cinq membres du personnel et cinq membres de la communauté. Le conseil souhaite souligner l'implication et remercier ses membres qui ont terminé leur mandat au cours de l'année 2021-2022.

Représentants(es) des parents



Marie-Eve Dufour,
présidente



Rafik Bourennani,
vice-président



Lyne Gaulin



Francis Lévesque



Francis Murphy



Vanessa Webster**

Représentants(es) de la communauté



Pierre Dupuis



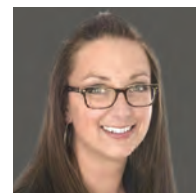
Mylène Gauthier



Robert Paquin*



Hélène Paradis



Pamela Trottier-Poirier



Alexy Vézeau*

Représentants(es) du personnel



Éric Lunam



Marny Bell



Mélanie Crête



Mathieu Ouellet

* Fin de mandat en novembre 2021

**Fin de mandat en septembre 2021

CALENDRIER DES SÉANCES 2021-2022

- > 31 août 2021, séance ordinaire
- > 19 octobre 2021, séance ordinaire
- > 2 novembre 2021, séance extraordinaire
- > 14 décembre 2021, séance ordinaire
- > 11 janvier 2022, séance ajournée
- > 22 mars 2022, séance ordinaire
- > 24 mai 2022, séance ordinaire
- > 21 juin 2022, séance ordinaire

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici les décisions les plus marquantes du conseil d'administration :

Gouvernance

- > Institution de nouveaux comités du conseil (comité des ressources matérielles et informatiques et comité d'évaluation annuelle de la direction générale).

Adoption de règlements et politiques

- > Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2022-2023;
- > Politique concernant les objectifs et principes de répartition des revenus;
- > Politique et lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats.

Ressources humaines

- > Probation de la direction générale;
- > Nomination des directions générales adjointes à temps partiel;
- > Plan de relève des directions d'établissement;
- > Structure administrative du personnel d'encadrement;
- > Plans d'effectifs du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien;

Autres sujets

- > Protocole d'entente entre le CSSOB et le CISSSAT;
- > Protocole d'entente entre le CSSOB et la Ville de Malartic;
- > Protocole d'entente entre le CSSOB et la Ville de Senneterre.

Autres comités de gouvernance

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

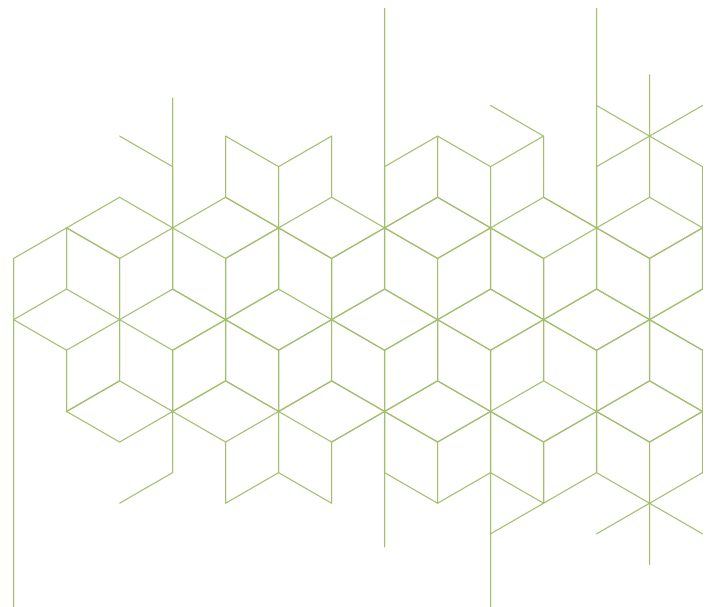
Rafik Bourennani
 Éric Lunam
 Hélène Paradis

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Rafik Bourennani
 Mylène Gauthier
 [Robert Paquin]

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Lyne Gaulin
 Pierre Dupuis
 Mathieu Ouellet
 Pamela Trottier-Poirier
 [Alexy Vézeau]



Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Marc-André Bastien, coordonnateur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire (SRMAT)

Véronique Beaudoin, directrice d'école

Marny Bell, directrice-conseil

Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines

Fannie Bourcier, directrice adjointe d'école

Dominique Boutet, directrice adjointe d'école

Julie Breton, directrice d'école

Marie-Claude Breton, directrice d'école

Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières

Laurie Chrétien, directrice adjointe, Service des ressources éducatives

Lynne Couture, directrice adjointe d'école par intérim

Yvan Desrochers, coordonnateur, RARC

Sébastien Farley, coordonnateur, Service des ressources informatiques

Josée Ferron, coordonnatrice, Service des ressources humaines

Marie-Michelle Fortier, directrice adjointe, CFP

Guillaume Fournier, directeur adjoint d'école

Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques

Nathalie Gosselin, directrice d'école

Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives

Christian Landry, directeur d'école

Julie Landry, directrice d'école

Manon Lanthier, directrice d'école

Geneviève Larche, coordonnatrice, SRMAT

Nathalie Legault, secrétaire générale

Sophie L'Heureux, gestionnaire administrative de centre

Patrick Lortie, directeur, SRMAT

Éric Lunam, directeur de centre

Nathalie Lyrette, directrice adjointe d'école

Stéphanie Mailhot, directrice d'école

Karen Marchand, coordonnatrice, Service des ressources éducatives

Réal Martineau, directeur adjoint de centre par intérim

Steve McCann, directeur d'école

Caroline Neveu, coordonnatrice aux communications

Marie-Pierre Nolet, directrice d'école

Mathieu Ouellet, coordonnateur de centre par intérim

Jean-François Pressé, directeur général

Karlyne Rhéaume, directrice adjointe d'école

Martin Richard, gestionnaire administratif d'école

Martin Rivet Ethier, coordonnateur, GIEES

Guylaine Sabourin, directrice d'école

Luc Thiboutot, directeur d'école

Jennifer Turgeon, directrice adjointe d'école

Martin Veillette, directeur d'école

Marie-Dominic Villeneuve, directrice adjointe d'école

Isabelle Yergeau, coordonnatrice, Service des ressources financières

Jason Yergeau, directeur de centre

COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Jean-François Pressé, directeur général

Isabelle Bergeron, directrice, Services des ressources humaines

Claudie Brière, directrice, Services des ressources financières

Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives

Véronique Beaudoin, directrice d'école

Marie-Claude Breton, directrice d'école

Julie Landry, directrice d'école

Éric Lunam, directeur de centre

Stéphanie Mailhot, directrice d'école

Steve McCann, directeur d'école

Martin Veillette, directeur d'école

Jason Yergeau, directeur de centre

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Patrick Lortie, directeur, Service ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport (SRMAT)

Geneviève Larche, coordonnatrice, SRMAT

Francis Lévesque, membre du conseil d'administration

Stéphanie Mailhot, directrice d'école

Simon Ouellet, parent représentant le comité de parents

Alexy Vezeau, membre du conseil d'administration

Manon Dusablon, représentante CSWQ

Danny Pash, parent représentant CSWQ

COMITÉ DE PARENTS

Simon Corriveau, président, délégué, Polyvalente Le Carrefour
 Francis Murphy, vice-président, délégué, école Sainte-Marie
 Marie-Eve Dufour, déléguée, école Saint-Sauveur
 Simon Ouellet, délégué, école alternative Papillon-d'Or
 Marie-Claude Gravel, déléguée, école Charles-René-Lalande
 Sandra Gagnon, déléguée, école Louis-Querbes
 Jennyfer F.-Ducharme, déléguée, école Notre-Dame-de-Fatima
 Kimberley S. Villeneuve, déléguée, école
 institutionnelle Chanoine-Delisle
 Jean-Pierre Lapointe, délégué, école intégrée d'Or-et-de-Champs
 Vanessa Webster, déléguée, école Saint-Joseph
 Fanny Fournier, déléguée, école Sainte-Lucie
 Jessica Verville, déléguée, école Saint-Isidore
 Jessica Avoine, déléguée, école Des Explorateurs
 Gabrielle Thivierge, déléguée, école secondaire Le Transit
 Rafik Bourennani, délégué, école secondaire La Concorde
 Vacant, école Saint-Philippe
 Vacant, école secondaire Le Tremplin

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

Marie-Anne Carré, membre parent
 Sonia Gilbert, membre parent
 Éric Plamondon, membre parent
 Natacha Ouellet, membre parent
 Catherine Roy, membre parent
 Gabrielle Thivierge, membre parent
 Constance Bobo, membre parent
 Diane Éthier, représentante du syndicat, personnel de soutien
 Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives
 Dominique Boutet, directrice adjointe, école secondaire
 Annie Chartier, représentante professionnelle,
 Service des ressources éducatives

COMITÉ PARITAIRE EHDAA

Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines
 Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives*
 Laurie Chrétien, directrice adjointe, Service des
 ressources éducatives
 Karlyne Rhéaume, directrice adjointe, école primaire
 Francis Noël, représentant syndical
 Simon Roy, représentant syndical

COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Jean-François Pressé, directeur général
 Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives
 Laurie Chrétien, directrice adjointe, Service des
 ressources éducatives
 Geneviève Larche, coordonnatrice, Service des ressources
 matérielles, de l'approvisionnement et du transport
 Guylaine Sabourin, directrice d'école primaire
 Martin Veillette, directeur d'école secondaire
 Marie-Dominic Villeneuve, directrice adjointe, école secondaire
 Éric Lunam, directeur, Formation générale des adultes (FGA)
 Jason Yergeau, directeur, Formation professionnelle (FP)
 Patrick Bouchard, enseignant au secondaire
 Marie-Ève Laprise, enseignante orthopédagogue au primaire
 Véronique Morasse, enseignante, FGA
 Guylaine Bergeron, enseignante, FP
 Sonia Gareau, conseillère pédagogique, Service des
 ressources éducatives
 Chantal Lachance, technicienne en documentation, Service
 des ressources éducatives
 Charlette Ménard, membre issue du milieu de la recherche
 en éducation et directrice de maîtrise

Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Le code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration est disponible sur le site Internet du CSSOB dans la section *politiques et règlements* au <https://www.cssob.gouv.qc.ca/cssob/politiques-reglements>.

Toutefois, depuis le 10 mars 2022, les administrateurs sont soumis au Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone. Le CSSOB n'a reçu aucune plainte en 2021-2022 relativement à l'ancien Règlement et au nouveau.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucune divulgation d'acte répréhensible n'a été reçue en 2021-2022.

3. RÉSULTATS

Plan d'engagement vers la réussite

Le Plan d'engagement repose sur des assises fondamentales soit la mission, la vision, les valeurs ainsi que sur les orientations et objectifs établis en cohérence avec la Politique de la réussite éducative et la Planification stratégique 2018-2023 du ministère de l'Éducation.

Résultats du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

ORIENTATION 1 Déployer des services éducatifs adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires

Axe 1 : La prévention et l'accompagnement

LÉGENDE

Résultats obtenus

- Cible atteinte
- Cible partiellement atteinte
- Cible non atteinte

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
1. Intensifier le dépistage et les interventions des élèves ayant des besoins particuliers au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Nombre de classes de maternelle 4 ans	100% des écoles en milieu défavorisé en 2022 ●	60%	70%	70%	80%
	Programme de psychomotricité au préscolaire	100% des écoles en 2022 ●	Réalisé			
	Plan d'action dépistage et interventions au primaire et au secondaire	2020 ●	●	●	●	
	Nombre de nouveaux intervenants en soutien à l'enseignant titulaire	Annuellement ●	33,3	36	40	41
	Taux de décrochage	12% d'ici 2022 ●	17,6%	16,4%	ND	ND
2. Bonifier les mécanismes d'accueil et de transition au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Mise en place de mesures d'accueil et de transition	2020 ●	Réalisé			
3. Bonifier la concertation avec les différents organismes pour les élèves ayant des besoins particuliers tout au long de leur trajectoire scolaire.	Nombre de rencontres avec les partenaires	Annuellement ●	3 à 8	3 à 8	3 à 8	3 à 8
	Nombre d'ententes	2022 ●	7	7	8	8

Explication des résultats

- Selon les indices de milieu socio-économique (IMSE) du ministère de l'Éducation (MEQ), en 2021-2022, 10 écoles primaires de notre territoire sont considérées comme des milieux défavorisés. Huit écoles offrent la maternelle 4 ans et deux écoles (Saint-Sauveur et Papillon-d'Or) manquent d'espaces pour ouvrir des classes. Toutefois, 100% des enfants de 4 ans qui se sont inscrits ont été accueillis dans l'un de nos établissements.
- La cueillette des données et l'analyse des besoins ont été réalisées avec les gestionnaires et les partenaires. Le plan d'action et un comité multidisciplinaire seront mis en place en 2023-2024.
- Depuis 2017-2018, nous sommes en diminution de notre taux de décrochage. Cependant, nous devons poursuivre les interventions en ce sens.
- Des mesures ont été mises en place pour faciliter l'accueil et la transition des élèves. Par exemple, une agente de transition préscolaire-primaire offre notamment des ateliers de psychomotricité, organisation de visites à l'école, pairage entre les élèves, bonification des mécanismes de transition pour l'accueil des élèves de Kitcisakik et soutien par le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement.

Axe 2 : Des fondements pour apprendre tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
4. Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en littératie.	Taux de réussite en écriture, épreuve ministérielle,					
	4 ^e année	90% ●	84%	Aucune épreuve	Aucune épreuve	84%
	5 ^e secondaire	83% ●	79%			76%
	Taux de réussite en français lecture					
	4 ^e année	90% ●	84%	95%	87%	85%
	6 ^e année	85% ●	90%	91%	87%	84%
	2 ^e secondaire	75% ●	64%	86%	78%	82%
	3 ^e secondaire	80% ●	79%	96%	75%	81%
	4 ^e secondaire	70% ●	76%	95%	80%	81%
	Taux de réussite en français écriture					
	4 ^e année	90% ●	87%	94%	87%	88%
	6 ^e année	85% ●	90%	91%	88%	85%
	2 ^e secondaire	75% ●	75%	86%	73%	81%
	3 ^e secondaire	80% ●	78%	96%	81%	78%
	4 ^e secondaire	70% ●	74%	95%	79%	75%
	Pourcentage d'élèves ayant 65% ou moins en lecture					
	4 ^e année	20% ●	32%	22%	26%	19%
	6 ^e année	25% ●	20%	23%	23%	26%
	2 ^e secondaire	35% ●	49%	ND - COVID	35%	36%
3 ^e secondaire	30% ●	46%	ND - COVID	37%	31%	
4 ^e secondaire	45% ●	42%	ND - COVID	36%	33%	

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
4. Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en littératie.	Pourcentage d'élèves ayant 65% et moins en écriture					
	4 ^e année	20% ●	26%	18%	19%	24%
	6 ^e année	20% ●	28%	16%	22%	24%
	2 ^e secondaire	35% ●	43%	ND - COVID	46%	35%
	3 ^e secondaire	30% ●	47%	ND - COVID	34%	55%
	4 ^e secondaire	45% ●	39%	ND - COVID	43%	39%
	Formation générale des adultes : nombre de personnes et secteurs touchés	Annuellement ●				
		Francisation	33	59	78	112
		Alphabétisation	5	2	1	1
		Projets spéciaux	62	1	0	45
		Français 1 ^{re} à 5 ^e secondaire	ND	38	62	48
	5. Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en numératie.	Taux de réussite en résoudre en mathématique de				
4 ^e année		90% ●	87%	94%	86%	86%
6 ^e année		90% ●	87%	92%	85%	84%
2 ^e secondaire		75% ●	72%	72%	75%	79%
3 ^e secondaire		80% ●	90%	94%	82%	85%
4 ^e secondaire(CST)		80% ●	89%	94%	84%	87%
Taux de réussite en raisonner en mathématique de						
4 ^e année		90% ●	91%	93%	88%	90%
6 ^e année		85% ●	88%	92%	88%	85%
2 ^e secondaire		75% ●	72%	72%	72%	69%
3 ^e secondaire		75% ●	75%	94%	73%	69%
4 ^e secondaire			66%	94%	81%	
Pourcentage d'élèves ayant 65% et moins en résoudre en mathématique						
2 ^e année		20% ●	25%	N.D.	33%	22%
4 ^e année		25% ●	22%		36%	16%
6 ^e année		35% ●	28%		22%	35%
2 ^e secondaire		30% ●	36%		35%	55%
3 ^e secondaire		45% ●	28%		26%	39%
4 ^e secondaire		16%		35%		

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
5. Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en numératie.	Pourcentage d'élèves ayant 65% et moins raisonner en mathématique					
	2 ^e année	20% ●	14%	N.D.	26%	15%
	4 ^e année	20% ●	16%		22%	16%
	6 ^e année	35% ●	33%		20%	39%
	2 ^e secondaire	30% ●	38%		45%	42%
	3 ^e secondaire	45% ●	36%		36%	33%
	4 ^e secondaire		46%		31%	
Formation générale des adultes : nombre de personnes et secteurs touchés	Annuellement ●	ND	24	40	31	
6. Rehausser les compétences numériques des jeunes et des adultes afin de favoriser une utilisation autonome, responsable et créative du numérique.	Parcours TIC d'éducation à la citoyenneté numérique	100% des écoles d'ici 2022 ●	20%	30%	60%	100%

Explication des résultats :

- Le cadre de référence de la compétence numérique, des parties du parcours TIC et d'autres outils ont été utilisés pour intégrer les technologies dans les pratiques. Cependant, l'appropriation de la structure du parcours par TIC est variable chez notre personnel enseignant.

Axe 3 : La diversité des personnes et de leurs besoins

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
7. Soutenir l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leur champ d'intérêt et de leurs capacités, particulièrement chez les garçons, les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage, les élèves issus de l'immigration et les élèves des Premiers Peuples.	Taux de réussite des élèves des Premiers Peuples par parcours	Annuellement Parcours régulier ●	ND	ND	ND	ND
		Autres parcours (FMS, FPT, autres...) ●	ND	ND	ND	ND

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
8. Offrir des milieux de vie qui proposent des programmes et qui intègrent des activités à volet culturel, physique et sportif, scientifique et entrepreneurial dans le but de favoriser la connaissance de soi, l'ouverture d'esprit, la curiosité, le goût d'apprendre et d'entreprendre.	Portrait des activités par école et par secteur	Annuellement ●	Disponible dans le rapport annuel des écoles			
	Nombre de programmes	Annuellement ●	Disponible dans le rapport annuel des écoles			
9. Offrir au primaire des milieux de vie qui permettent aux élèves de bouger 60 minutes par jour.		Résultats présentés dans le tableau suivant MEQ ●				
10. Mettre en œuvre le programme en intégration linguistique, scolaire et sociale.	Programme implanté	2022 ●	-	-	-	-
11. Favoriser la sécurisation culturelle des Premiers Peuples.	Plan d'action CSSOB	2022 ●	-	-	-	Réalisé

Explication des résultats

- Les données concernant les taux de réussite des élèves des Premiers Peuples sont difficiles à suivre étant donné la mouvance de la clientèle autochtone entre le début et la fin de leur parcours scolaire.
- Les programmes officiels n'ont pas été implantés, cependant un accompagnement individualisé est offert aux élèves qui ont des besoins en intégration linguistique. La clientèle n'est pas suffisante dans un même secteur pour faire un groupe-classe.

ORIENTATION 2 Optimiser le cheminement de formation, au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle afin de déployer le plein potentiel des diverses clientèles

Axe 4 : Des parcours variés et atypiques

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
12. Élaborer des parcours atypiques pour la clientèle vulnérable au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Nombre de nouveaux parcours offerts	Annuellement ●	0	3	4	0
	Taux de réussite	Annuellement ●	-	100%	100%	-

Explication des résultats

- Les différents parcours mis en place sont une classe soutien au primaire, ajout d'une cinquième classe spécialisée, parcours de concomitance à horaire intégré et à temps plein au secondaire et un nouveau programme d'intégration socioprofessionnelle en formation générale des adultes.
- Aucune donnée disponible présentement concernant le taux de réussite dans les parcours. Des moyens seront mis en place pour la cueillette de données.

Axe 5 : La formation générale des adultes et la formation professionnelle

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
13. Élargir l'offre de formation en proposant des parcours de formation souples et adaptés à la conciliation études-famille-travail des différentes clientèles.	Nombre d'élèves inscrits dans les nouveaux parcours	Annuellement ●	14	20	103	ND
	Nombre de nouveaux parcours	Annuellement ●	1	1	4	ND
	Taux de réussite dans les nouveaux parcours	Annuellement ●	ND	ND	ND	ND
14. Bonifier les liens entre les centres de formation générale des adultes, de la formation professionnelle et les entreprises pour diversifier les milieux et les modalités de stages en milieu de travail afin de répondre aux besoins des élèves et de la main-d'œuvre sur le territoire.	Nombre de partenaires	Annuellement ●	N.D.	N.D.	FGA : 6 FP : 56	70

Explication des résultats

- Aucune donnée disponible présentement concernant le taux de réussite dans les parcours. Des moyens seront mis en place pour la cueillette de données.

ORIENTATION 3 Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance**Axe 6 : La formation et l'accompagnement auprès du personnel scolaire**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
15. Soutenir le développement et l'appropriation de pratiques pédagogiques et éducatives reconnues aux nouvelles réalités pédagogiques, technologiques et sociales, notamment en milieu défavorisé.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement ●	3 Comportement Surveillance Bienveillance	3 Anxiété Bienveillance Classe flexible	3 EHDAA Insertion professionnelle TES Comportement	6 Français Mathématique Sciences Univers social EHDAA Milieux défavorisés Sociales

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
16. Soutenir le développement et le partage des connaissances issues de la recherche et des données probantes.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement ●	1 Continuum en lecture	2 Projet CAR (Collaborer, apprendre, réussir)	5 Nouveau programme cycle au préscolaire Mathématiques (2) Continuum en lecture Projet CAR (Collaborer, apprendre, réussir)	6 Français Mathématique Sciences Univers social EHDA Milieux défavorisés Sociales
17. Actualiser les modalités d'évaluation des apprentissages afin de mieux connaître les besoins des élèves et les modalités d'accompagnement.	Normes et modalités actualisées	100% des écoles d'ici 2022 ●	N.D.	N.D.	N.D.	50%

Explications des résultats

- Les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives accompagnent le personnel enseignant dans l'actualisation des normes et modalités d'évaluation des apprentissages. Les accompagnements et formations sont offerts par matière et par niveau dans plusieurs écoles.

Axe 7 : La formation et l'accompagnement auprès du personnel d'encadrement scolaire

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
18. Soutenir la mise en place d'une gestion axée sur les trois pôles de la réussite (analyse des données, pratiques efficaces et communautés d'apprentissage professionnelles).	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement ●	2	3	2	6
19. Soutenir le développement et l'appropriation de pratiques de gouvernance reconnues aux nouvelles réalités pédagogiques, technologiques et sociales.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement ●	N.D.	N.D.	6	10

Axe 8 : L'utilisation optimale du numérique

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
20. Déployer des infrastructures technologiques bonifiant l'accès au numérique dans les milieux.	Plan d'action numérique CSSOB	2022 ●	-	-	-	Réalisé
21. Soutenir le développement et l'appropriation du personnel dans l'utilisation pédagogique des ressources éducatives numériques et des outils technologiques.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement ●	N.D.	Office 365 Enseignement à distance	Office 365 Enseignement à distance	Office 365 GPI Mozaïk Portail Lumix Scolago

ORIENTATION 4 Assurer le développement d'environnements sains, stimulants et créatifs**Axe 9 : Des milieux sécuritaires et bienveillants**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
22. Entretenir un climat scolaire sans violence, intimidation, racisme et discrimination, favorisant la communication et les saines relations personnelles et sociales.	Nombre et nature des incidents	Annuellement ●	Voir Tableau 3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence page 25			
	Nombre d'activités de prévention	Annuellement ●	19	19	19	19
23. Maintenir la qualité des infrastructures immobilières et des installations sportives, technologiques et récréatives dans une perspective de développement durable.	Projets en développement durable	2022 ●	1	1	-	-

ORIENTATION 5 Mobiliser les parents et les partenaires à soutenir la réussite des élèves**Axe 10 : Les parents et la famille**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
24. Accroître et valoriser l'engagement des parents et des familles dans la réussite des élèves et la qualité du milieu de vie éducatif.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement ●	N.D.	N.D.	35	35

Axe 11 : La participation citoyenne et le bénévolat

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
25. Soutenir et encourager le bénévolat des familles et des partenaires au sein de nos établissements et de la communauté.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement ●	Rapport annuel des établissements			

Explications des résultats

L'accès aux visiteurs a été limité dans nos établissements scolaires en raison de la pandémie.

Axe 12 : Les partenaires et les élus

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
26. Valoriser et promouvoir l'éducation sur notre territoire et le personnel qui y œuvre.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement ●	4	4	4	4
27. Renforcer les liens avec les différents partenaires de la communauté afin de permettre une utilisation optimale des compétences, des ressources et des infrastructures sur le territoire.	Nombre d'ententes	Annuellement ●	7	7	8	8



Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats			
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Accroître la réussite des élèves	Taux de diplomation et de qualification en 7 ans	75% en 2022 (CSSOB) 84,5% en 2023 (MEQ)	68,8%	70,1%	72,3%	ND
	Réduction des écarts de réussite entre					
	Garçons et filles	9% d'ici 2022 (CSSOB) 5,6% en 2023 (MEQ)	9,1%	15,8%	10,2%	ND
	EHDAA et élèves réguliers	25% d'ici 2022 (CSSOB) 24,1% en 2023 (MEQ)	31,3%	34,8%	ND	ND
	Élèves des écoles défavorisées et réseau public	7% d'ici 2022 (CSSOB) 6,2% en 2023 (MEQ)	4,7%	3,7%	2,3%	ND
	Proportion des élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus	≤10% d'ici 2022 (CSSOB) 11,1% d'ici 2023 (MEQ - Réseau public)	5,6%	5,2%	3,6%	ND
	Taux de réussite épreuve ministérielle en écriture français 4 ^e année	90% d'ici 2022 (CSSOB) 87,4% d'ici 2023 (MEQ)	87%	Aucune épreuve	Aucune épreuve	84%
Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes	Offrir au primaire des milieux de vie qui permettent aux élèves de bouger 60 minutes par jour	100% des écoles en 2022 (CSSOB)	31%	46%	62%	100%
Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures	Maintenir la qualité des infrastructures immobilières et des installations sportives, technologiques et récréatives dans une perspective de développement durable	85% d'ici 2022 (CSSOB) 50% d'ici 2023 (MEQ)	78%	78%	N.D.	D

Explications des résultats

- Nous sommes en progression du taux de diplomation et de qualification, soit 10 % d'augmentation de 2008 à 2014 sur 7 ans (62,3 % à 72,3 %). Le CSS a atteint un taux de 75 % une fois dans les cinq dernières années.
- En raison du changement de logiciel par le ministère pour la gestion des actifs scolaires, les données ne sont plus en pourcentage. La cote « D » a été attribuée au Centre de services scolaire, toutefois le parc immobilier est en bon état. Des travaux étaient toujours en cours lors de la diffusion des données en mars 2022.

Lutte contre l'intimidation et la violence

Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

Nombre et nature des incidents	Intimidation		Violence	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Nombre de rapports	4	0	55	5
Nombre d'écoles visées	2	0	3	1
Nombre total des écoles et pavillons	15	4	15	4

Échelle de fréquence des événements d'intimidation ou de violence

0 : Aucun événement

1 : Moins de 10 événements déclarés

2 : De 10 à 19 événements déclarés

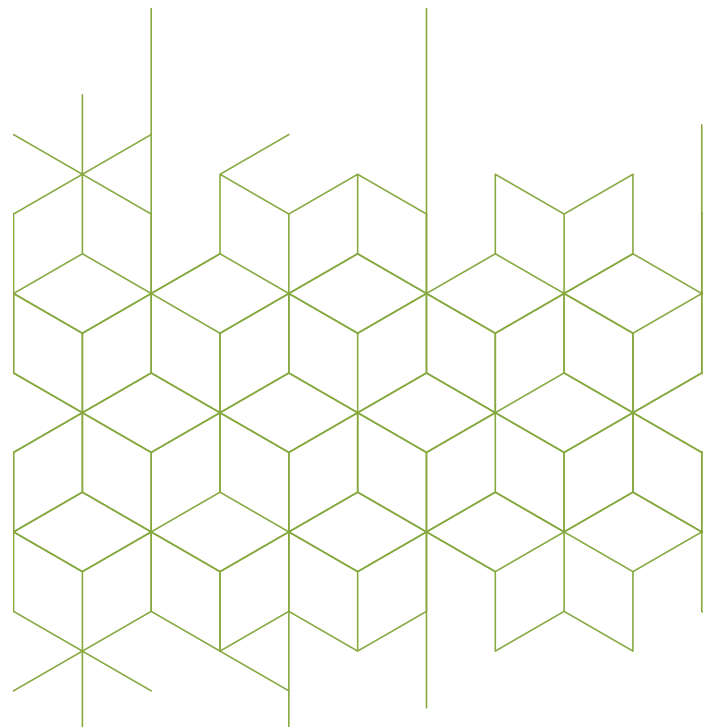
3 : De 20 à 39 événements déclarés

4 : 40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	Fréquence (voir échelle ci-contre)		Proportion d'interventions ayant fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
	Intimidation	Violence	
École Des Explorateurs (348 élèves)	1	4	0%
École Saint-Isidore (228 élèves)	1	1	0%
École Saint-Joseph (389 élèves)	0	1	0%
École secondaire Le Transit (518 élèves)	0	1	0%

Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire

Les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école et des interventions ont été mises en place selon la nature des événements : rencontre des parents, mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, référence au personnel professionnel ou auprès d'un partenaire, suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe. Des mesures préventives ont également été mises en place dans les écoles, par exemple des activités structurées et animées dans la cour d'école, des ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants, un dépliant d'information destiné aux parents et de la formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.



Procédure d'examen des plaintes

Le *Règlement concernant la procédure d'examen des plaintes* prévoit que le Centre de services scolaire doit rendre compte à la population de l'application de la procédure d'examen des plaintes dans son rapport annuel.

Tableau 1

Demandes reçues 2021-2022	Nombre	Pourcentage
Différend - référé aux directions d'établissement	5	42 %
Différend - référé aux services administratifs du CSS	3	25 %
Plainte formelle - Responsable des plaintes	4	33 %
Total	12	100 %

Tableau 2

Objet des demandes 2021-2022	Nombre	Pourcentage
Services aux élèves	3	25 %
Décisions et sanctions	2	17 %
Service de garde	2	17 %
Violence et intimidation	2	17 %
Différend avec un membre du personnel	1	8 %
Transport scolaire	1	8 %
Qualité des installations	1	8 %
Total	12	100 %



4. UTILISATION DES RESSOURCES

Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs et principes de répartition des revenus du CSSOB sont présentés dans la Politique « Les objectifs et principes de répartition des revenus entre ses établissements et services » et sont établis, en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources. Cette répartition est effectuée de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements d'enseignement, des inégalités sociales et économiques auxquelles ceux-ci sont confrontés, de son plan d'engagement vers la réussite et des projets éducatifs de ses écoles et de ses centres.

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

- Atteindre l'équilibre budgétaire;
- Favoriser l'autonomie de gestion, en respect du principe de subsidiarité;
- Optimiser l'utilisation des ressources financières;
- Assurer le financement adéquat des activités découlant des obligations légales, des règlements, politiques et conventions collectives applicables;
- Assurer le fonctionnement et la participation des différents comités prévus par la LIP et ceux prévus par les conventions collectives;
- Assurer le financement adéquat des programmes, services et activités découlant des décisions du conseil d'administration notamment, des plans d'effectifs et du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire;
- Assurer aux établissements un financement adéquat leur permettant d'assumer leurs responsabilités et aussi l'exercice de choix budgétaires;
- Assurer aux unités de services centralisés le financement adéquat permettant d'assumer leurs responsabilités, notamment le support des établissements et aussi faire face aux situations imprévues.

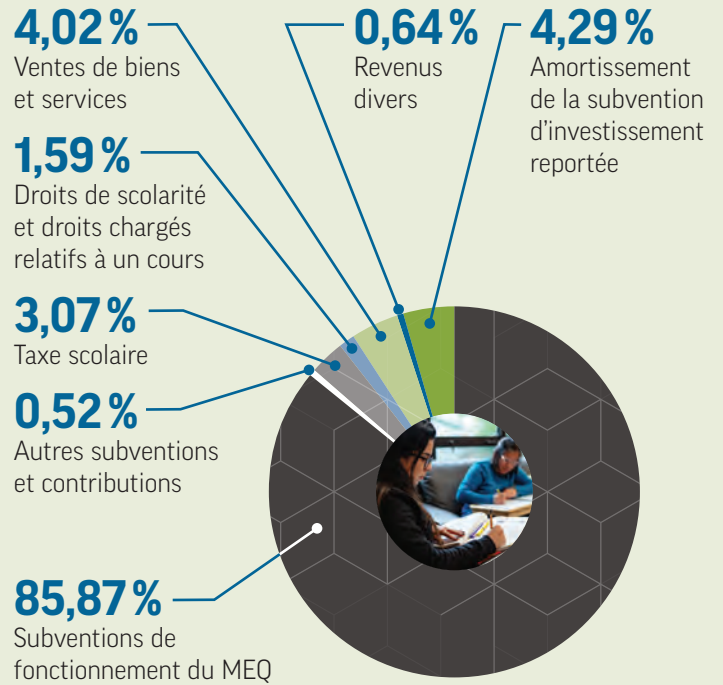
Les principes de la répartition annuelle des revenus

- L'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité des gestionnaires sont assujetties au respect des lois, règlements, politiques, procédures et conventions collectives en vigueur;
- La répartition des revenus entre les établissements et les services est transparente et est effectuée de façon équitable;
- La répartition des revenus entre les établissements et les services est faite en tenant compte des fonctions, pouvoirs et responsabilités centralisés ou décentralisés déterminés par la LIP, le Règlement concernant les fonctions et pouvoirs du conseil d'administration délégués aux différentes instances et/ou par la direction générale;

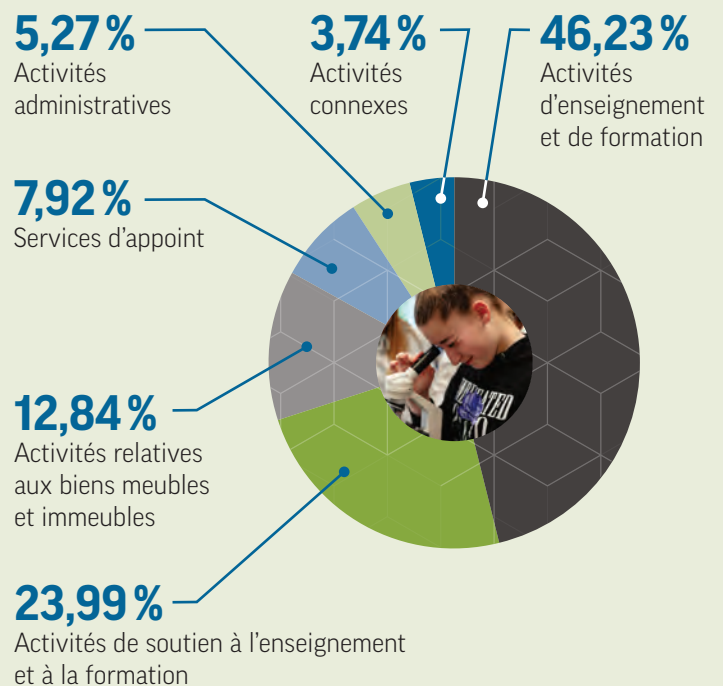
- Les allocations de base pour les activités éducatives de la formation générale des jeunes (FGJ) sont affectées aux activités financées et la part de ces ressources allouées pour les services aux EHDAA est affectée aux services aux EHDAA;
- Les allocations de base pour les activités éducatives de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP) sont affectées aux activités financées;
- Les ajustements aux allocations de base pour les activités éducatives, les allocations supplémentaires et les ajustements non récurrents, les subventions allouées par le MEES pour les activités de financement, du service de la dette et du transport scolaire sont affectées aux activités financées en respect des obligations ou contraintes imposées par les règles budgétaires émises par le MEES;
- Les allocations de base pour l'organisation des services, les subventions tenant lieu de taxe, la péréquation et la taxe scolaire (PMT), à l'exclusion du montant pourvu par le produit maximal de la taxe devant être affecté à l'organisation du transport scolaire, sont affectées à la gestion des écoles et des centres, à l'organisation des services et à l'entretien des équipements et l'excédent, s'il y a lieu, est affecté selon les priorités découlant du PEVR et/ou déterminées par le conseil d'administration;
- La mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental et la mesure additionnelle pour l'ensemble des secteurs public et parapublic sont réparties entre les établissements et les services de façon telle que les services aux élèves soient préservés;
- L'autofinancement des activités extrascolaires et de services tels la surveillance du midi et les cours d'été est visé;
- Les revenus identifiés comme des frais chargés aux parents ou aux usagers sont affectés en totalité à financer les biens vendus ou services rendus. L'établissement ou le service vise l'autofinancement et non la réalisation de surplus ou profit;
- Les droits de scolarité et autres revenus visant à financer un cours sont affectés au financement des activités éducatives de l'établissement ou du service en assurant la gestion;
- Les autres revenus, notamment les locations de salle, les participations financières d'un particulier ou d'un organisme et les autres ventes de biens et services sont affectés au financement des activités de l'établissement ou du service en assurant la gestion;
- Les revenus découlant des initiatives des établissements, les publicités et commandites, sont affectés en totalité à l'établissement ou au service et celui-ci doit assumer l'ensemble des coûts liés à ces initiatives. À la fin de l'exercice, le solde des revenus non affecté aux activités financées par les levées de fonds est reporté comme revenus de l'exercice suivant.

État des résultats 2021-2022

Revenus	
Subventions de fonctionnement du MEQ	90 846 415 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	4 533 804 \$
Ventes de biens et services	4 247 727 \$
Taxe scolaire	3 250 946 \$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	1 686 566 \$
Revenus divers	674 073 \$
Autres subventions et contributions	555 238 \$
Total	105 794 769 \$



Dépenses	
Activités d'enseignement et de formation	46 770 989 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	24 274 149 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	12 988 818 \$
Services d'appoint	8 017 146 \$
Activités administratives	5 333 391 \$
Activités connexes	3 782 194 \$
Total	101 166 687 \$
Surplus de l'exercice terminé au 30 juin 2022	4 628 081 \$



Le rapport financier 2021-2022 complet est disponible au cssob.gouv.qc.ca dans la section Publications.

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	88 440,10	0,00	88 440,10	63
2. Personnel professionnel	103 448,61	754,67	104 203,28	87
3. Personnel enseignant	768 127,75	3 430,92	771 558,67	1 019
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	456 397,92	1 483,10	457 881,01	598
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	34 575,33	38,50	34 613,83	72
Total	1 450 989,70	5 707,18	1 456 696,89	1 839

Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Cible établie par le ministre de l'Éducation* (A)	1 400 996,12
Total des heures rémunérées effectuées** (B)	1 456 696,89
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	55 700,77
Calcul : (C) = (B) - (A)	
Respect du niveau de l'effectif	Cible non atteinte***

*Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo

**Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo

***Explication du dépassement : L'écart correspond aux ressources supplémentaires affectées aux services aux élèves et à la réalisation du PEVR, tout en respectant le plan d'effectifs adopté au conseil d'administration. Également, en raison de la situation pandémique, il y a eu un accroissement des besoins de personnel, par exemple pour la surveillance d'élèves en classe.

Moyen retenu : Maintenir la vigie sur l'adoption du plan d'effectifs et l'octroi de postes en projet en respect des budgets.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022

	Nombre	Valeur (\$)
Contrats de service avec une personne physique ¹	0	0,00 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	18 services techniques	3 409 682,00 \$
	14 services professionnels	671 710,00 \$
Total des contrats de service	32	4 081 392,00 \$

1. Une personne physique qu'elle soit en affaire ou non.

2. Incluant les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Ressources matérielles et technologiques

Ressources matérielles

Des investissements de 502 125 \$ réalisés en 2021-2022 dans nos établissements pour offrir des environnements sains, sécuritaires et stimulants

Type d'investissement	Montant investit
Amélioration et transformation majeure des bâtiments	359 726 \$
Mobilier et équipements spécialisés	60 409 \$
Aménagement de terrains	68 711 \$
Équipements informatiques	13 279 \$

Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

2020-2021		2021-2022	
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
-	9 817 646 \$	6 109 902 \$	-

Ressources technologiques

Des investissements d'environ 878 000 \$ pour l'acquisition d'outils technologiques :

- 332 000 \$ pour l'achat et l'installation de 100 écrans interactifs SMART qui remplacent les tableaux et les projecteurs interactifs désuets. Cette technologie sera déployée au cours des 2 prochaines années afin que l'ensemble de nos classes soient équipées à la fine pointe de la technologie facilitant ainsi l'apprentissage et la participation des élèves en classe.
- 111 000 \$ d'équipements pédagonumériques.
- 88 000 \$ pour le renouvellement d'ordinateurs portables administratifs et pédagogiques.
- 15 000 \$ pour le renouvellement d'équipements pour le réseau sans fil afin d'assurer un réseau sans fil fiable.
- 25 000 \$ pour l'acquisition et l'installation d'un système de billetteries afin d'assurer un meilleur suivi et un meilleur service aux écoles.



5. ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

Annexe 1 – Rapport du protecteur de l'élève

Rapport de René Forgues, protecteur de l'élève Déposé le 30 juin 2022

Conformément à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3) ainsi qu'à la disposition du Règlement de votre Centre de services scolaire concernant la procédure du traitement et de l'examen des plaintes, un rapport annuel est déposé par le Protecteur afin de faire état des demandes reçues et les interventions menées au cours de la période de référence.

Le présent rapport annuel constitue le deuxième rapport produit par le soussigné depuis son entrée en fonction, le 1^{er} juillet 2020. Dans un premier temps, le rapport va exposer le mandat du Protecteur de l'élève. De plus, il clarifiera le mode de traitement des demandes, certaines définitions utiles ainsi qu'un inventaire des demandes reçues, des interventions effectuées et des avis.

MESSAGE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Je suis diplômé en droit de l'Université Sherbrooke. Dans le cadre de ma carrière professionnelle, j'ai assumé de nombreuses responsabilités toutes reliées à la jeunesse. Que ce soit comme enseignant, travailleur social, directeur de services de réadaptation de deux centres de réadaptation pour jeunes en difficulté, la jeunesse et les services offerts ont toujours été la centration de mes préoccupations. De plus, mes connaissances du milieu scolaire ont été approfondies grâce à mon implication à différents niveaux : membre d'un conseil d'établissement, commissaire et membre du comité éthique et de gouvernance de l'ancienne Commission scolaire de Rouyn-Noranda.

Je termine ma deuxième année en tant que Protecteur de l'élève. Je tiens à souligner la collaboration des parents lors de leur démarche dans l'intérêt de leur enfant ainsi que celle des Centres de services scolaire afin de trouver une solution envers les situations portées à ma connaissance.

MANDAT DU PROTECTEUR

Le Protecteur de l'élève est un tiers neutre dont le rôle est de recevoir et de traiter les insatisfactions des parents et élèves après que ces derniers aient épuisé les différents recours mis à leur disposition par le Centre de services scolaire.

Lors de l'analyse de la plainte, celle-ci peut se transformer en une consultation, être traitée comme recevable ou non, fondée ou non.

De plus, le Protecteur peut appliquer un mode de traitement formel ou informel.

Le Protecteur de l'élève n'a pas de pouvoir décisionnel. Son mandat est d'évaluer le bien-fondé de la plainte et de transmettre son avis au Conseil d'administration en faisant part de son analyse, de ses conclusions et s'il y a lieu de ses recommandations eu égard de la situation.

Les recommandations peuvent concerner soit la situation de la plainte ou plus largement des améliorations face aux pratiques du Centre de services scolaire. Le Conseil d'administration pourra adopter ou non les recommandations du Protecteur de l'élève.

MODE DE TRAITEMENT DES DEMANDES

Le Protecteur de l'élève est une instance de dernier recours. Ainsi, avant de s'adresser au Protecteur de l'élève, le plaignant doit s'adresser directement à la personne concernée pour lui exposer son point de vue et trouver une solution. Par la suite, si l'insatisfaction persiste, il s'adressera à la Direction de l'école, puis à la Personne responsable des plaintes du Centre de services scolaire et finalement au Protecteur.

L'objectif de ce processus est de faire en sorte que le problème se règle le plus près possible de sa source et des personnes concernées. Cette façon de faire permettra aux personnes impliquées d'y apporter des solutions. De plus, elle tend à favoriser un règlement rapide de la problématique.

L'intervention du Protecteur consiste à ramener les commentaires du plaignant aux personnes concernées par la problématique, et ce, dans un esprit de recherche de solution. Dans cette perspective, les demandes reçues sont à priori considérées comme étant des insatisfactions, sauf si le parent ou l'élève dépose une plainte formelle.

Lors du dépôt d'une plainte formelle, le Protecteur en effectue une analyse. Certaines nécessitent une enquête et de proposer des correctifs. D'autres pourront être non fondées ou non recevables.

DÉFINITIONS UTILES

- *Consultation* : Il s'agit de la recherche d'information ou de précision pouvant amener une solution dans une situation rencontrée par le demandeur.
- *Plainte non recevable* : Une demande est formulée expressément par un plaignant, mais les voies de recours n'ont pas été préalablement épuisées ou cette demande n'entre pas dans le mandat de Protecteur de l'élève.
- *Plainte recevable* : Le demandeur a suivi les étapes préalables et sa plainte n'apparaît pas comme étant frivole ou de mauvaise foi.

- *Plainte non fondée* : L'analyse de la plainte a mis en évidence le respect des politiques et des intérêts de l'élève.
- *Plainte fondée* : L'analyse démontre qu'une politique n'a pas été respectée ou qu'une situation n'a pas été traitée de façon équitable ou qu'elle nécessite un traitement eu égard des circonstances.
- *Mode de traitement informel* : C'est une approche à trouver une entente à l'amiable répondant aux besoins, préoccupations et intérêts mutuels des parties.
- *Mode de traitement formel* : C'est une procédure consistant à analyser le bien-fondé de la plainte reçue à la suite d'une vérification des faits allégués. Cette analyse exige une réponse écrite au plaignant et des recommandations, s'il y a lieu.

2021-2022

Généralités	Nombre
Appels reçus	4
Courriels reçus	3
Plaintes officielles (fondées)	0

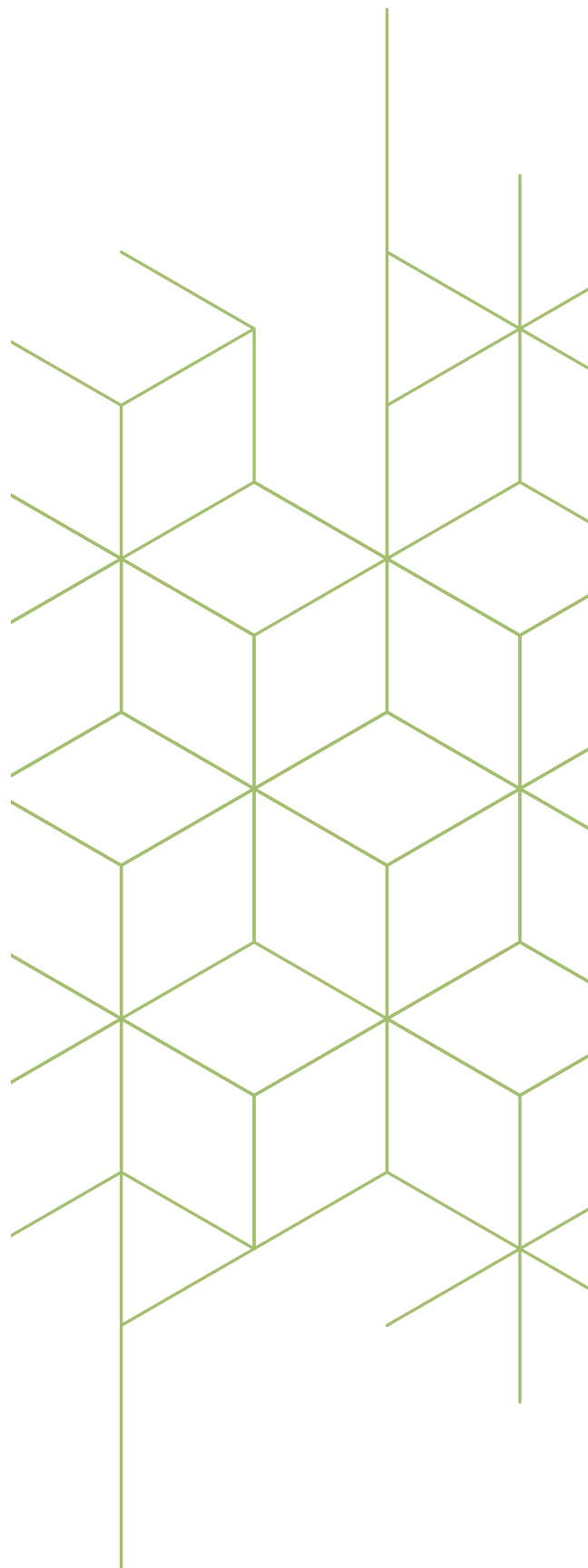
Nature des interventions			
No de la demande et réception	Objet de la demande	Recommandations du Protecteur	Suites données par le Protecteur
Demande 1 Par courriel	Précisions concernant les mesures prises face à son enfant.	Demande non-recevable car les voies de recours n'ont pas préalablement été épuisées. Traitée en mode informel en contactant la secrétaire générale pour y donner suite.	La secrétaire générale contacte le parent pour donner les explications nécessaires. Informe le parent si insatisfait, me recontacter.
Demande 2 Par téléphone	Application des mesures sanitaires dans le contexte de la pandémie.	Demande non-recevable, car les voies de recours n'ont pas été préalablement épuisées.	Indique la démarche à suivre auprès des personnes concernées afin de clarifier la situation. Informe le parent si insatisfait, me recontacter.
Demande 3 Par téléphone	Modification d'un trajet fait lors d'un transport par une berline.	Demande non-recevable, car elle n'entre pas dans le mandat du Protecteur de l'élève.	Indique la démarche à suivre afin de comprendre la politique du transport.
Demande 4 Par téléphone	Être informé des mesures prises pour contrer une intimidation.	Demande non-recevable n'ayant pas épuisé les voies de recours au préalable. Traitée en mode informel par une discussion avec le parent qui a été informé des mesures prises.	La direction d'école a traité la situation. Indique la démarche à suivre si insatisfait en contactant la secrétaire générale et par la suite, si nécessaire me contacter. Pas reçu d'appel.
Demande 5 Par téléphone	Sécurité face au déneigement municipale.	Demande non-recevable, car elle n'entre pas dans le mandat du Protecteur de l'élève.	Orienté la demande vers le responsable du déneigement de la ville.



Nature des interventions

No de la demande et réception	Objet de la demande	Recommandations du Protecteur	Suites données par le Protecteur
Demande 6 Par courriel	Questionnement par une intervenante communautaire sur les attitudes de l'environnement concernant les victimes d'agression sexuelle. Veut rencontrer le directeur.	Demande non-recevable, car les voies de recours n'ont pas été épuisées.	Directeur rencontre l'intervenante pour répondre au questionnement. Si insatisfait, me contacter pour expliquer la démarche à suivre. Pas reçu d'appel.
Demande 7 Par courriel	Commentaires racistes faits à l'égard de son enfant par une enseignante et d'autres élèves.	Demande non-recevable, car les voies de recours n'ont pas été épuisées. Traitée en mode informel pour orienter le parent vers la secrétaire générale.	La secrétaire générale a contacté le parent. Elle va analyser la plainte en rencontrant les instances concernées et y donner suite. Informe le parent de cette démarche et si une insatisfaction persiste, le parent est informé de me contacter. Pas reçu d'appel.







799, boulevard Forest
Val-d'Or (Québec) J9P 2L4
Téléphone : (819) 825-4220
info@cssob.gouv.qc.ca
www.cssob.gouv.qc.ca



**Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois**

Québec 